



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 52388

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la dégradation continue de la situation sécuritaire en Afghanistan. Au cours de l'année écoulée, les combats entre les forces afghanes et les insurgés se sont intensifiés, provoquant des pertes de plus en plus élevées au sein de la population civile. Selon un rapport de l'ONU rendu public le 8 février 2014, le nombre de civils tués et blessés a augmenté de 14 % en un an. En 2013, il y a eu un total de 2 959 morts et 5 656 blessés, en particulier des femmes et des enfants. Depuis cinq ans, ce sont plus de 13 000 personnes qui ont été tuées et plus de 24 000 qui furent blessées. Les explosions de bombes et de mines constituent la principale cause de mortalité. Trois quarts des victimes sont attribuables aux actions des talibans, environ 12 % à l'armée régulière et 3 % à la Force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF). La France a retiré ses troupes d'Afghanistan à la fin de l'année 2012. Notre armée y a accompli sa mission de manière exemplaire, ayant à déplorer la perte de 89 soldats. Pour autant, la France n'est pas absente de ce pays. Elle continue d'y mener une active politique de coopération économique, culturelle et humanitaire qui s'est, par exemple, traduite par la mise en place d'un Pôle de développement en Kapisa et Surobi. Dans le contexte de l'élection présidentielle afghane du 5 avril et du retrait programmé des 50 000 soldats de l'ISAF au cours de 2014, il lui demande de lui préciser les contours et les missions de notre dispositif militaire actuel en Afghanistan et de son évolution prévisible jusqu'à la fin de cette année. Il souhaiterait savoir comment la France contribue à la stabilisation durable de ce pays et à la réduction des violences.

Texte de la réponse

Les 305 militaires français présents à ce jour en Afghanistan participent à la réalisation de la mission de l'OTAN et au soutien de la force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS). Au sein de cette force, nos troupes sont réparties entre les états-majors de la FIAS, le commandement et la gestion de l'aéroport militaire de Kaboul, les écoles de formation des forces de sécurité afghanes, le laboratoire de lutte contre les engins explosifs improvisés et un hôpital militaire. Dans ce contexte, la contribution de la France à la réduction des violences en Afghanistan et à la stabilisation de cet État se traduit notamment par des actions de formation des cadres et des autorités de ce pays. Une diminution des effectifs français devrait intervenir au cours du deuxième semestre de l'année 2014, en particulier dans le domaine du soutien opérationnel et de la formation, selon des modalités qui permettront de respecter les engagements pris par la France dans le cadre du traité d'amitié et de coopération conclu avec l'Afghanistan le 27 janvier 2012. Le désengagement progressif des forces françaises est conforme à l'esprit du processus de transition entamé en 2012 par la FIAS et s'accroît tandis que se poursuit la montée en puissance des forces de sécurité afghanes qui réalisent désormais seules plus de 95 % des opérations menées dans ce pays.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52388

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2516

Réponse publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4271